



AVIS PUBLIC

Modification du lieu

Séances ordinaires du 14 juin, 5 juillet, 23 août et 20 septembre 2016

Prenez avis que, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté, le 19 avril 2016, une résolution à l'effet de modifier le lieu des séances ordinaires du conseil du 14 juin, 5 juillet, 23 août et 20 septembre 2016. Celles-ci auront lieu à 20 heures comme prévu. Toutefois, veuillez noter que ces séances auront lieu, exceptionnellement, **à la grande salle du Centre socioculturel** au 1^{er} étage, située au 7905, avenue San-Francisco, Brossard, (Québec), J4X 2A4.

Donné à Brossard, le 10 mai 2016.

Nicole Fréchette, greffière adjointe par intérim

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH REGARDING THIS PUBLIC NOTICE, PLEASE CONTACT SERVICE BROSSARD (450) 923-6311.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, dans le Bulletin
Ma ville du 10 mai 2016 et par affichage à l'hôtel de ville le 10 mai 2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois de mai 2016.

Nicole Fréchette, greffière adjointe par intérim